

2 ans main d'œuvre, 2 ans pièces, 5 ans compresseur

Garantie limitée de deux ans pour la main d'œuvre*:

Pour une durée de deux ans à compter de la date d'achat initiale des produits, nous fournirons gratuitement les coûts de main d'œuvre associés à la réparation des produits ou pièces pour remplacer ceux présentant un défaut de fabrication assujetti aux exclusions et restrictions suivantes. Deux ans après la date d'achat initiale, vous serez responsable de tous les coûts de main d'œuvre associés à cette garantie.

Garantie limitée de deux ans pour les pièces:

Pour une durée de 2 ans à compter de la date d'achat initiale des produits, nous fournirons gratuitement produits ou pièces (incluant les ampoules DEL, si applicable) pour remplacer ceux présentant un défaut de fabrication assujetti aux exclusions et restrictions suivantes. Nous pouvons choisir, à notre seule discrétion, de réparer ou remplacer des pièces avant d'opter pour le remplacement de produits.

Garantie limitée de cinq ans pour le compresseur:

Pour une durée de 5 ans à compter de la date d'achat initiale des produits, nous fournirons gratuitement les pièces du compresseur pour remplacer celles présentant un défaut de fabrication assujetti aux exclusions et restrictions suivantes. Nous pouvons choisir, à notre seule discrétion, de réparer ou remplacer des pièces avant d'opter pour le remplacement de produits.

**La présente mise à jour de la garantie sur la main-d'œuvre s'applique aux produits Presrv^{MC} achetés après le 1er janvier 2023. Avant cette date, la garantie limitée pour la main-d'œuvre est d'un an.*